



CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
2023-2024
École à l'Orée-des-Bois

Mardi 9 janvier 2024 – 19h
Local 2003
Procès-verbal

Étaient présents :

Mme Nicole Frédérick	Mme Karina Deblois
Mme Sophie Gravel	Mme Maude Perry-Melançon
Mme Mélanie Guillemette	Mme Lee-Ann Béland Killbride
M. David Morand	Mme Stéphanie Bouchard
Mme Isabelle Breton	Mme Manon Trudelle
Mme Marianne Gilbert	

1. Ouverture de la rencontre

La rencontre débute à 19 h.

1. Consignation des présences et vérifications du quorum

Le quorum est atteint.

0. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel quel.

Proposé par : Mélanie Guillemette

Appuyé par : Sophie Gravel

Adopté à l'unanimité

Proposition : CÉ 09/01/2024

Consultation :

0. Plan triennal de répartitions et de destination des immeubles 2024-2025, 2025-2026 et 2026-2027



À la majorité (8 pour et 2 contre) les membres se prononcent en faveur, mais avec les préoccupations suivantes :

- Un membre du public représentant le personnel de L'Odysée a mentionné une préoccupation en lien avec l'affectation du personnel pour l'an prochain. L'incertitude actuelle à savoir s'il s'agira d'un déplacement de clientèle ou plutôt d'une ouverture de groupe devrait être clarifiée rapidement. Certains membres parents seraient en faveur d'un déplacement de clientèle ce qui donnerait priorité aux enseignants de L'Odysée.
- Les parents mentionnent qu'ils auraient préféré un parcours complet jusqu'en 6e année. Il faudra envisager la possibilité de garder nos élèves en 2025-2026 dès maintenant puisque l'incertitude est non favorable à maintenir un climat optimal pour nos élèves et le personnel de l'école.
- Les membres du CÉ considèrent l'importance de s'assurer de maintenir les services aux élèves malgré l'augmentation de clientèle. Il est impératif que la répartition des ressources et/ou l'allocation des ressources considèrent la clientèle réelle plutôt que la clientèle de l'année précédente (administration au service de garde, le secrétariat, la direction adjointe, professionnels, prêts d'équipement [ordinateurs].)
- Les enseignants de l'Orée-des-Bois mentionnent la continuité que leurs élèves pourront vivre en demeurant à leur école. Ils mentionnent une préoccupation dans la possibilité que les spécialistes puissent choisir de poursuivre avec les élèves de 5e année. Par contre, certains parents voient des avantages à considérer la possibilité des compléments de tâches ouverts entre les deux écoles pour aider à assurer une certaine continuité entre la 5e et la 6e année.
- Une préoccupation d'arrimage et de transition harmonieuse entre les deux écoles demeure un élément important à d'autres niveaux également tels les apprentissages et le suivi des élèves.
- L'augmentation de la clientèle apportera un enjeu par rapport à la sécurité aux abords de l'école.



- Au service de garde, le manque de personnel actuel est une préoccupation avec l'augmentation de clientèle prévue. Assurer un service de qualité demeure aussi un enjeu dans un tel contexte. Il sera difficile de faire des sorties aux journées pédagogiques.
- Les parents se questionnent à savoir si les équipements de L'Odyssée comme la possibilité d'avoir une piscine et les nombreuses activités parascolaires offertes pourront être disponibles pour les élèves de l'Orée-des-Bois.
- Les parents se questionnent sur la possibilité de faire un choix-école.

0. Modification de l'acte d'établissement 2024-2025

À la majorité [8 pour et 2 contre] les membres se prononcent en faveur, mais avec les préoccupations suivantes :

- Un membre du public représentant le personnel de l'Odyssée a mentionné une préoccupation en lien avec l'affectation du personnel pour l'an prochain. L'incertitude actuelle à savoir s'il s'agira d'un déplacement de clientèle ou plutôt d'une ouverture de groupe devrait être clarifiée rapidement. Certains membres parents seraient en faveur d'un déplacement de clientèle ce qui donnerait priorité aux enseignants de l'Odyssée.
- Les parents mentionnent qu'ils auraient préféré un parcours complet jusqu'en 6e année. Il faudra envisager la possibilité de garder nos élèves en 2025-2026 dès maintenant puisque l'incertitude est non favorable à maintenir un climat optimal pour nos élèves et le personnel de l'école.
- Les membres du CÉ considèrent l'importance de s'assurer de maintenir les services aux élèves malgré l'augmentation de clientèle. Il est impératif que la répartition des ressources et/ou l'allocation des ressources considèrent la clientèle réelle plutôt que la clientèle de l'année précédente (administration au service de garde, le secrétariat, la direction adjointe, professionnels, prêts d'équipement (ordinateurs)).
- Les enseignants de l'Orée-des-Bois mentionnent la continuité que leurs élèves pourront vivre en demeurant à leur école. Ils mentionnent une préoccupation dans la possibilité que



les spécialistes puissent choisir de poursuivre avec les élèves de 5e année. Par contre, certains parents voient des avantages à considérer la possibilité des compléments de tâches ouverts entre les deux écoles pour aider à assurer une certaine continuité entre la 5e et la 6e année.

- Une préoccupation d'arrimage et de transition harmonieuse entre les deux écoles demeure un élément important à d'autres niveaux également tels les apprentissages et le suivi des élèves.
- L'augmentation de la clientèle apportera un enjeu par rapport à la sécurité aux abords de l'école.
- Au service de garde, le manque de personnel actuel est une préoccupation avec l'augmentation de clientèle prévue. Assurer un service de qualité demeure aussi un enjeu dans un tel contexte. Il sera difficile de faire des sorties aux journées pédagogiques.
- Les parents se questionnent à savoir si les équipements de l'Odyssée comme la possibilité d'avoir une piscine et les nombreuses activités parascolaires offertes pourront être disponibles pour les élèves de l'Orée-des-Bois.
- Les parents se questionnent à savoir sur la possibilité de faire un choix-école.

0. Levée de l'assemblée

Proposé par : M. David Morand
Appuyé par : Maude Perry-Melançon
Adopté à l'unanimité
Proposition : CÉ 10/01/2024

Nicole Frédérick
Direction

Maude Perry-Melançon
Présidente